

- (27) Lettre adressée le 5 mai 1988 par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, au Groupe de travail sur les Églises et la responsabilité des sociétés et communiquées au Sous-comité par Renate Pratt le 8 mai 1990.
- (28) Voir notes 7 et 25 *supra*, notamment au sujet des décisions prises par les IFI relativement aux prêts au Chili et à l'Afrique du Sud.
- (29) Voir, en général, J.C.N. Paul, «International Development Agencies, Human Rights and Humane Development Projects», dans I. Brecher, éd., *Canadian Perspectives* (voir note 7 *supra*), p. 275-327. Le Sous-comité a appris d'un témoin expert que la Banque mondiale considère maintenant le bon gouvernement comme une question pouvant légitimement être discutée avec les emprunteurs: Roy Culpeper, voir note 25 *supra*, p. 3.
- (30) La Banque mondiale, par exemple, aurait averti le roi du Népal qu'elle pourrait mettre fin à son aide s'il essayait de neutraliser le mouvement de démocratisation dans son pays: «Nepal Faced Loss of Foreign Aid if Pro-Democracy Forces Impeded», *Ottawa Citizen*, 19 avril 1990.
- (31) Observations de Roy Culpeper, voir note 25 *supra*, 8 mai 1990, p. 2.
- (32) Voir l'exemple de Sri Lanka cité par le T.A. Keenleyside (voir note 3 *supra*).